

La question de la désindexation des retraites de nouveau sur la table

Pour préparer le budget 2027, le gouvernement étudie plusieurs pistes d’économies, dont la désindexation des pensions de retraite les plus élevées.

14 août 2026 à 08h21

Par Alan Calvez

Publié 13 août 2026 à 16h31

Lecture en 4 min

Les commentaires (13)
[Lire plus tard](#)



© Adobe Stock / hassan bensliman

Vous aimez cet article?

[Abonnez-vous](#)

Alors que l’été bat son plein, le gouvernement prépare déjà la rentrée budgétaire. Pour élaborer les projets de loi de finances et de

financement de la Sécurité sociale pour 2027, qui doivent être présentés le 30 septembre, Bercy cherche plusieurs milliards d’euros d’économies. Parmi les pistes étudiées: une désindexation des pensions de retraite les plus élevées, rapporte [Le Figaro](#).

Depuis plusieurs mois, le gouvernement semble vouloir préparer les esprits. Le 30 juillet, sur France Inter, Roland Lescure, ministre de l'Économie, s’est dit favorable à un examen de l’indexation “des prestations” sur l’inflation, estimant qu’elle pouvait constituer “une manière efficace de faire des économies”. Le lendemain, sur Sud Radio, David Amiel, ministre de l’Action et des Comptes publics, a lui aussi estimé que le débat sur les revalorisations et les indexations automatiques devait être ouvert.

Le seuil des retraites de 3 000 euros pris en compte?

L’épineux sujet, maintes fois abandonné par le passé, avait déjà été évoqué au printemps par Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises. Interrogé sur Sud Radio en mai, il s’était déclaré ouvert à une désindexation des pensions sur l’inflation, tout en excluant les petites retraites.

La question du seuil à partir duquel une pension pourrait être considérée comme élevée revient donc de nouveau dans le débat. Le ministre avait cité, à titre d’exemple, les retraites “[au-delà de 3 000 euros par mois](#)”. “Je pense que les retraités sont prêts à entendre ce discours-là. (...) Ils seraient d'accord, assure-t-il. Mais ils veulent que ça se traduise tout de suite par une augmentation de salaire des jeunes", a-t-il exprimé.

La piste d’une “année grise” encore à l’étude

L’an dernier, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, les estimations faisaient état de 3,6 milliards d’euros d’économies liées si les prestations sociales, dont les pensions de retraite, n’étaient pas indexées et restaient à leur niveau de 2025. Sur ce montant, 2,5 milliards d’euros devaient bénéficier à la Sécurité sociale et 1,1 milliard à l’État.

Lire aussi> [Retraite: vers la fin de la majoration de 10% pour les parents de trois enfants ou plus?](#)

Mauvaise nouvelle pour les Français, et pour le gouvernement, l’inflation continue de grimper. Sur un an, selon l’estimation provisoire réalisée en fin de mois par l’Insee, les prix à la consommation augmenteraient de 2,1% en juillet 2026, après +1,8% en juin.

Pour l’heure, aucune décision n’a été prise. “Ce ne sont que des hypothèses de travail de Bercy”, affirme au Figaro un conseiller de Sébastien Lecornu. Les différentes mesures d’économies élaborées par les ministères doivent désormais être présentées au Premier ministre à la fin du mois d’août, rapporte Le Monde. Affaire à suivre.



Lire aussi

Sur le même sujet

Pour aller plus loin